



## DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15  
Date de convocation du Conseil Municipal : 10.09.2015

Votants : 15  
Présents : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, JAUBERT Alain, FEREDY Philippe, Mr BRUGIERE Alain.

Absents: Mmes MONTEIL Catherine, SIKLI Séverine, VEYSSET Emilie

Mr Alain BRUGIERE a été élu secrétaire de séance.

### **Objet : Achat d'un ordinateur Facture MEDIA COLLECTIVITES**

Le Maire indique au Conseil Municipal que l'acquisition d'un ordinateur portable pour l'école a été nécessaire.

Le coût hors taxes de cet achat est de 969 €.

Le Conseil Municipal demande donc que cette acquisition soit imputée en section d'investissement étant donné qu'elle revêt un caractère de durabilité et qu'elle ne figure pas explicitement dans les comptes de charge ou de stock.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 24.09.2015

En Mairie, le 24.09.2015

P.0 Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20150924-48-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2015

Publication : 27/10/2015

